

tion (il paraît que ce sont à peu près les termes du décret ministériel); M. Bacelli ne nomme que vingt de ces personnes, alors que les collègues à desservir sont au nombre de quarante.

Il n'y aura évidemment pas excès d'enseignement religieux.

—La Croix dit: "Le Saint Père qui avait autorisé les *litanies du Sacré Cœur* pour le diocèse de Paris et quelques autres diocèses, étend ce privilège au monde entier."

Notre confrère annonce ensuite, ce dont nous avons déjà parlé, que le Pape se propose, dans un avenir prochain, de consacrer au Sacré-Cœur l'Eglise toute entière.

Cette consécration sera précédée d'un triduum solennel.

—L'institut des Filles de la Charité a célébré le 11 avril dernier le centenaire de sa fondation. Ces fêtes, très solennelles, ont eu lieu à Rome, en la maison-mère de l'institut.

C'est le 11 avril 1790, à Besançon, que cet institut fut fondé par Jeanne Thouret, une religieuse française. Il compte aujourd'hui plus de 430 maisons en Italie, 93 en France, 9 en Suisse et 12 dans l'île de Malte et les îles voisines.

Jeanne Thouret est morte à Naples le 24 août 1826. Les règles de son ordre avaient été approuvées par Pie VII le 14 décembre 1819.

—Les journaux d'Europe nous apportent des récits enthousiastes de la messe d'actions de grâce célébrée à Saint-Pierre, à l'occasion du rétablissement du Souverain Pontife, et que nous avons signalée d'après les dépêches télégraphiques. 70,000 personnes ont alors acclamé Léon XIII.

—Léon XIII a récemment adressé à M. Antonin Pagès, président du Conseil général de la Société Saint-Vincent de Paul de France, et à ses collègues du Conseil général, une lettre élogieuse pour accuser réception du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1897, et bénir, encourager et féliciter à nouveau cette pieuse association.

---

FRANCE.—Nous avons cité déjà un extrait d'un article de l'*Echo de Paris* dans lequel M. Jules Lemaître, de l'Académie française, un incroyant, prenait la Franc-Maçonnerie à partie.

Le célèbre écrivain ne s'en est pas tenu à cet article. Il a fait dans le même journal tout une campagne contre les sectaires. "Ces articles, dit la *France chrétienne*, basés sur des arguments et des documents maçonniques irrécusables ont provoqué un émoi indescriptible chez les Frères-Trois-Points et notamment